

FORMULAIRE D'INSCRIPTION - GALAXIE TENNIS - SAISON 2021/2022



PERFECTIONNEMENT - 1H30 PAR SEMAINE



INFORMATIONS GENERALES

☐

RENOUVELLEMENT

☐

NOUVEL(LE) ADHERENT(E)

NOM

PRENOM

DATE DE NAISSANCE

SEXE

☐ FEMININ

☐ MASCULIN

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TELEPHONE 1

NATIONALITE

TELEPHONE 2

MAIL

CRENEAUX HORAIRES

Merci de préciser vos souhaits par ordre de préférence (noter de 1 à 3)

MERCREDI 30 SÉANCES		SAMEDI 30 SÉANCES	
MERCREDI 14H30 - 16H (2008 À 2011)		SAMEDI 12H - 13H30 (2007 À 2011)	
MERCREDI 16H - 17H30 (2007 À 2009)		SAMEDI 13H30 - 15H (2004 À 2007)	
MERCREDI 17H30 - 19H (2004 À 2007)		TARIF : 465 €	
MERCREDI 19H-20H30 - 30/3 MIN. (2004 À 2007)			
TARIF : 465 €			

REGLEMENT DE LA COTISATION - CADRES RESERVÉS A L'ASUL TENNIS

☐

REDUCTION 2ÈME ADHÉRENT (30€)

☐

REDUCTION 3ÈME ADHÉRENT (60€)

☐

REDUCTION 4ÈME ADHÉRENT (90€)

REDUCTION COVID-19 :

€

☐ CB :

€

☐ ESPECES :

€

☐ CH. VACANCES

€

☐

CHEQUES

☐

REGLEMENT EN TROIS FOIS

CH 1 :

N° DU CHÈQUE

MONTANT

€

CH 2 :

€

CH 3 :

€

BANQUE :

ENCAISSEMENT FIN AOUT

ENCAISSEMENT FIN SEPTEMBRE

ENCAISSEMENT FIN OCTOBRE

FACTURE / ATTESTATION ?

☐

OUI

☐

NON

TOTAL :

€

☐

ADOC

☐

LICENCE

☐

BALLE JAUNE



AUTORISATIONS PARENTALES

1 - COORDONNEES PERSONNELLES

NOM

PRENOM

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

TELEPHONE

MAIL

L'adhésion à l'ASUL VILLEURBANNE TENNIS, 60 rue Pierre BARATIN - 69100 VILLEURBANNE entraîne de facto l'adhésion du membre au Comité Rhône Lyon Métropole et à la Ligue ARA Chemin des Chasseurs - 69500 BRON ainsi qu'à la Fédération Française de Tennis (la "FFT") 2 Avenue Gordon Bennett - 75016 Paris. Par conséquent, le club, le comité, la ligue et la FFT pourront être amenés à utiliser les données personnelles - notamment l'adresse électronique - communiquées par le membre, pour les besoins de l'organisation de l'activité fédérale (notamment l'envoi de tout courrier non sollicité lié à la gestion des services attachés à l'adhésion au club et/ou l'acquisition de la licence FFT, l'organisation des compétitions fédérales, la gestion des membres des associations, etc.). A cette fin, les informations collectées seront susceptibles de donner lieu à un traitement informatique par le club, le comité, la ligue et la FFT.

CERTIFICAT MÉDICAL OU QUESTIONNAIRE DE SANTÉ :

☐

ATTESTE QUE MON ENFANT EST EN POSSESSION D'UN CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DU TENNIS Y COMPRIS EN COMPÉTITION

☐

ATTESTE AVOIR RENSEIGNÉ LE QUESTIONNAIRE DE SANTÉ ET AVOIR RÉPONDU PAR LA NÉGATIVE À L'ENSEMBLE DES RUBRIQUES.

DROIT À L'IMAGE :

☐

AUTORISE L'ASUL TENNIS POUR SA COMMUNICATION INTERNE ET/OU EXTERNE, A UTILISER, POUR LA SAISON 2021-2022, L'IMAGE DE LA PERSONNE ET CELA SUR TOUT TYPE DE SUPPORT

2 - DROITS ET DEVOIRS

- En tout état de cause, conformément à l'article 39 de la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, le membre dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant.

- Pour l'exercice de ces droits, le membre est invité à s'adresser par courrier à : accueil@asultennis.fr ou par courrier postal. Il peut également s'adresser à la FFT.

- Le membre peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de données le concernant.

- Le membre trouvera des informations sur ses droits et devoirs et sur la protection des données individuelles sur le site de la Commission Nationale de l'informatique et des libertés (www.cnil.fr).

- Je reconnais que l'adhésion au club ASUL VILLEURBANNE TENNIS entraîne l'acceptation du règlement intérieur de celui-ci et des statuts et règlements de la Fédération Française de Tennis (FFT)

- Je reconnais avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportives et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence

- Je reconnais être averti de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires proposées par la FFT afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel

DATE :

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT LÉGAL :